



Jus d'orange, jeans, bateaux, cigares... La liste des produits américains taxés dès ce 22 juin par l'Europe

L'Union européenne a publié dans son journal officiel les biens qui seront surtaxés en réponse à l'offensive commerciale déclenchée par Donald Trump.

L'Union européenne taxe depuis ce vendredi 22 juin des dizaines de produits américains, dont le tabac, le bourbon, les jeans ou les motos, en réponse aux droits de douane des États-Unis sur son acier (25%) et son aluminium (10%).

Cette liste de produits qui font désormais l'objet de taxes additionnelles de la part des Européens avait été déjà envoyée par l'UE à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) le 18 mai, en prévision de la décision de Washington. Et elle a désormais été publiée au Journal officiel de l'UE, pour application dès ce vendredi.

Uniquement des produits fabriqués aux États-Unis

La liste d'articles emblématiques établie par la Commission cible dans certains cas des États américains, souvent agricoles, ayant voté pour Donald Trump en 2016. Il s'agit de produits fabriqués sur le territoire américain et non pas ceux vendus par les marques américaines -ces derniers sont eux susceptibles d'être fabriqués partout dans le monde.

Ces produits sont listés selon une nomenclature douanière très précise, qui ne donne aucun nom de marque ou d'entreprise, même si le président de la Commission Jean-Claude Juncker a lui-même cité début mars Harley-Davidson et Levi's. L'Union européenne a exporté 5,3 milliards d'euros d'acier et 1,1 milliard d'euros d'aluminium vers les États-Unis en 2017.

Compenser les taxes américaines

Les contre-mesures européennes sur les produits de la liste visent à compenser dans un premier temps à hauteur de 2,8 milliards d'euros les dommages causés à son industrie par les taxes américaines, un chiffre "mesuré", selon la Commission, qui tient à ce que la procédure respecte pleinement les règles de l'OMC.



D'autres produits pourraient à l'avenir être également taxés par l'UE, à hauteur de 3,6 milliards d'euros, si celle-ci remporte le litige qui l'oppose aux États-Unis devant l'OMC depuis sa plainte le 1er juin.

- **L'acier**

Plusieurs dizaines de produits comme certains aciers laminés, les barres en acier inoxydables, les tubes sans soudure, les fils en acier, des portes, des fenêtres, etc.

- **L'Agriculture et l'alimentation**

Les haricots, le maïs et le riz (transformés ou non), les aïelles, le jus d'orange, le beurre de cacahuète, le bourbon, les cigares, les cigarettes, le tabac pour pipes, à rouler, à chiquer ou à priser.

- **Le textile**

Des t-shirts et maillots de corps en coton, laine ou matière synthétique, des pantalons "denims" (c'est-à-dire les jeans) ou en coton, des shorts, le linge de lit en coton et certaines chaussures en cuir.

- **Les véhicules**

Les motos d'une cylindrée supérieure à 500 cm³, les bateaux à voile, de plaisance ou de sport, avec ou sans moteur, les bateaux à rames et les canoës.

- **Autres**

Le maquillage pour les yeux, le vernis à ongles, le fond de teint et les cartes à jouer.

Lien article : https://www.huffingtonpost.fr/2018/06/21/jus-dorange-jeans-bateaux-cigares-la-liste-des-produits-american-taxes-des-ce-22-juin-par-leurope_a_23465207/